

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Durham-Sud, tenue le 20 janvier 2022, à 19h00, à huit clos, en audioconférence.

Sont présents :

Madame Sylvie Laval, mairesse  
Monsieur Hilarius Peter, conseiller  
Monsieur Patrice Godin, conseiller  
Monsieur Dominique Lambert, conseiller  
Madame Ginette Laliberté, conseillère  
Monsieur Yvan Courchesne, conseiller  
Madame Karine Trahan, conseillère

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse

Est également présente, Julie St-Laurent, directrice générale & greffière-trésorière.

**2022-01-26 1. Ouverture de la séance**

---

Il est proposé par Patrice Godin  
Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 20 :15.

Adoptée.

**2022-01-27 2. Adoption de l'ordre du jour**

---

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Poste de greffier-trésorier adjoint – Embauche de Josée Carrier
4. Logiciel de comptabilité municipale – Offre de services Infotech
5. Achat équipement informatique – soumission de Microtech
6. Levée de la séance

Il est proposé par Ginette Laliberté  
Et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Adoptée.

**2022-01-28 3. Poste de greffier-trésorier adjoint – Embauche de Josée Carrier**

---

Attendu la démission de Mme Suzanne Ménard ;

Attendu l'ouverture du poste de greffier-trésorier adjoint ;

Attendu que la candidature de Josée Carrier a été retenue ;

En conséquence,

Il est proposé par Yvan Courchesne

Et résolu de procéder à l'embauche de Josée Carrier à titre de greffière-trésorière adjointe, selon l'entente établie.

Que Julie St-Laurent, directrice générale, soit autorisée à signer le contrat à venir.

Adoptée.

**2022-01-29 4. Logiciel de comptabilité municipale – Offre de services Infotech**

Attendu l'offre de services de la firme Infotech, déposée le 17 janvier 2022 ;

Attendu que les coûts annuels de ce logiciel sont moins élevés que celui utilisé présentement ;

Attendu la recommandation de la direction générale de procéder au changement de logiciel le plus rapidement possible ;

En conséquence,  
Il est proposé par Hilarius Peter  
Et d'accepter l'offre de services émise le 17 janvier 2022 par la firme Infotech et procéder au paiement de 8 160,00\$ taxes en sus.

Que la directrice générale procède à l'annulation du contrat de la compagnie actuelle.

Adoptée.

**2022-01-30 5. Achat équipement informatique – Soumission de Microtech**

Considérant la soumission de la firme Microtech #37419, reçue le 17 janvier 2022, pour l'achat de matériel informatique ;

Considérant que l'achat de ces équipements est nécessaire pour l'embauche de nouveau personnel ;

En conséquence,  
Il est proposé par Karine Trahan  
Et résolu d'accepter la soumission #37419 au montant de 2 349,97\$ taxes en sus.

Que cette dépense soit assumée par une appropriation au surplus accumulé non affecté.

Adoptée.

**2022-01-31 6. Levée de la séance**

Il est proposé par Dominique Lambert  
Et résolu de procéder à la levée de la séance à 20 :18.

Adoptée.

\_\_\_\_\_  
Sylvie Laval  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Julie St-Laurent  
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Sylvie Laval, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Sylvie Laval,  
Mairesse